



19 juillet 2016

## FO SIGNE LE PROTOCOLE 2016-2019

FO a obtenu hier après-midi la validation par Matignon du décret du futur régime indemnitaire des personnels techniques. Suite à cette annonce **les 3 syndicats FO (SNICAC, SNNA et SNPACM) de la DGAC ont décidé de signer ce jour le protocole social.**

**Pour le SNPACM-FO, il ne s'agit pas là d'une signature d'adhésion mais bien d'une signature de raison.** Dans un contexte national délétère, avant une échéance électorale 2017 des plus incertaines, il est impératif pour nous de nous assurer que les mesures actées soient effectivement mises en place et suivies d'effets. Si nous n'avions pas signé ce protocole, nous étions exclus pendant 4 ans de toute discussion. Nous ne pouvions pas laisser l'administration décider seule des diverses évolutions qui sont prévues et de leurs conséquence sur les personnels (fonctions support, filière technique, avenir des Ouvriers de l'Etat, indemnitaire des administratifs...).

**FO, par sa signature, s'assurera que les GT décidés (énergie, informatique, logistique, fonctions support, attractivité administratifs...) soient de réelles occasions de débats et de propositions sérieuses, pour défendre les agents et les services de la DGAC.**

**L'arrêt de la baisse des effectifs doit être respecté**, quels que soient les corps. Le SNPACM-FO veillera à ce que les **personnels administratifs, navigants et ouvriers** arrêtent d'être la variable d'ajustement d'un Etat comptable arc-bouté sur sa vision austère de la gestion budgétaire.

**Nous attendons que les mesures pour les administratifs soient mises en application au plus vite** (chargé de corps, valorisation des inspecteurs de surveillance, revalorisation indemnitaire...).

**Le SNPACM-FO refuse de voir le corps des Ouvriers de l'Etat abandonné au profit exclusif de contractuels ou voir l'ensemble de nos missions externalisé.** Comme exprimé lors de la grève du 22 mai, nous attendons de l'Etat la reconnaissance de ce corps et le maintien des recrutements. Il faut également pérenniser les textes des Ouvriers DGAC et Météo-France pour asseoir définitivement notre statut et ses règles. Face au risque qui court sur l'avenir des ouvriers de l'Etat, Il nous a semblé indispensable d'être présents face à l'administration. L'absence de représentants FO sur ces dossiers aurait été préjudiciable pour le corps des Ouvriers.

**FO, opposée jusqu'au bout à toute fermeture de centre ENAC**, continuera d'argumenter pour un développement des partenariats avec les territoires pour développer l'enseignement et l'apprentissage, et le maintien de tous les centres en période de croissance de l'activité pilotage !

**Bien que ce protocole ne réponde pas à toutes nos attentes, il nous a semblé indispensable de rester présents et actifs face aux diverses évolutions qui toucheront, durant les quatre prochaines années, les personnels que nous représentons.**

